



ETUDES et CONSEILS
MARKET RESEARCH and CONSULTANCY



Evaluation de la rénovation du dispositif d'appui technique aux éleveurs ovins viande

Bilan des réalisations 2010

Préparation de la Phase 2



Comité de Pilotage – 21 Juin 2011

1



ETUDES et CONSEILS
MARKET RESEARCH and CONSULTANCY

Agenda



n Introduction

- n Compléments sur la structure du programme notifié en 2010
- n Analyse du bilan des réalisations 2010 : ATI, ATC, Investissements
- n Programme et méthodologie de la phase 2
- n Annexes

21 juin 2011

2

Programme de travail depuis la réunion du 7 février 2011 :

- Analyse des réalisations sur le volet « investissements » sur base fichier FranceAgriMer
- Fin mars 2011 : remontée 20 des tableaux de bord régionaux
 - Compléments sur la structure du programme ATC mis en place en 2010
 - Bilan des réalisations 2010 sur ATI et ATC
 - Analyse de la disponibilité des indicateurs de résultats (pré diagnostic, BT, BTE, GTE)
- Mai Juin 2011 :
 - Rapport sur le bilan des réalisations 2010
 - Discussion avec Institut Elevage sur enrichissement BDR : groupe et thématique suivis par éleveur
 - Formalisation des questions évaluatives
 - Quelle méthode pour évaluer l'ATC ?

- n Introduction
- n **Compléments sur la structure du programme notifié en 2010**
- n Analyse du bilan des réalisations 2010 : ATI, ATC, Investissements
- n Programme et méthodologie de la phase 2
- n Annexes

Structure du programme 2010 :
 les porteurs de projets

	OPC	OPNC	Chambre d'Agriculture	Autres (GDS, OS)	TOTAL
Nbre de conventions	89	18	66	11	184
en %	100%	100%	100%	100%	100%
Montant < 23 K€	54	13	65	11	143
en %	61%	72%	98%	100%	78%
Montant compris entre 23K€ et 50 K€	19	5	1	0	25
en %	21%	28%	2%	0%	14%
Montant > 50 K€	13	0	0	0	13
en %	15%	0%	0%	0%	7%

Commentaires :

- Le nombre de porteurs de projets ayant conventionné sur ATI ou ATC est de 184 structures, synonyme d'une certaine dispersion, le montant moyen d'une convention étant de 17 900 €. 80% des conventions sont inférieures à 23 K€.
- Les OPC, au nombre de 89, représentent 48% des porteurs de projet avec 32 conventions de plus de 23 K€, soit 84% des conventions de ce niveau.
- Les OPNC ne sont que 18 avec 13 conventions de moins de 23 K€.
- Les Chambres d'Agriculture sont au nombre de 66 avec des conventions pratiquement toutes inférieures au montant de 23 K€ (65 sur 66).
- Assez logiquement, les régions dont le montant moyen des conventions par porteur de projet est supérieur à la moyenne nationale sont pour la plupart les grandes régions ovines.

 Structure du programme notifié AT collectif
 pour 2010

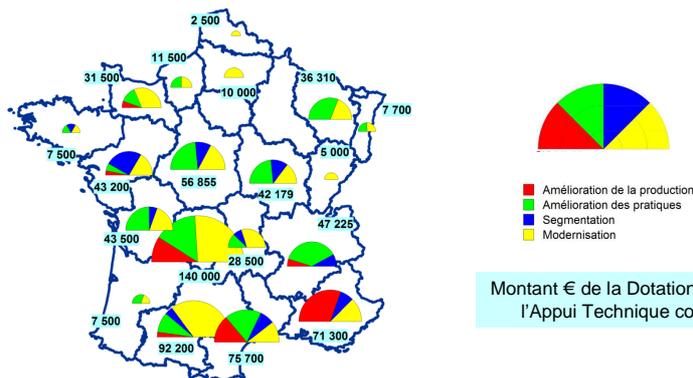
Groupe et sous groupes pour G2	Groupes		Elevés		Montant €		dont Intervenant extérieur	
	nombre	%	nombre	%	montant total	montant par éleveur	Nbre de jours	Montant €
G1 Amélioration de la production des élevages	47	12%	373	11%	103 925 €	279 €	3	1 250 €
G2 Amélioration des pratiques	115	28%	972	29%	249 218 €	256 €	99	35 108 €
G2 Segmentation	60	15%	566	17%	89 824 €	159 €	37	8 400 €
G3 Modernisation des exploitations	186	46%	1 444	43%	317 202 €	220 €	116	31 250 €
Total	408	100%	3 355	100%	760 169 €	227 €	255	76 008 €

Remarque : pour les tableaux de bord incomplets sur le nombre d'élevés concernés, une taille moyenne de 9 élevés par groupe a été retenue par convention

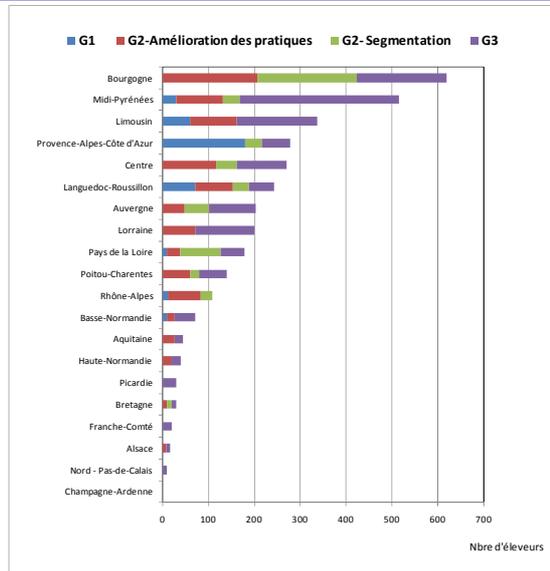
Commentaires :

- 410 groupes étaient prévus dans le programme notifié de 2010 : près de 50% pour les élevés en G3 et un petit tiers pour ceux du G2 - *Amélioration des pratiques*. Ce type d'animation a donc été orienté de façon privilégiée vers les élevés d'un certain niveau technique.
- La taille des groupes varie de 6 à 13 élevés en fonction des régions et des thématiques, la moyenne tournant autour de 8 à 9 élevés.
- Avec 3 355 élevés potentiellement concernés, l'ATC a un taux de pénétration de 26%. Rappel : l'ATI pour sa part concerne 6 716 élevés pour un taux de pénétration de 52%. Les deux démarches ne sont pas exclusives sauf qu'un éleveur ne peut pas suivre les deux volets sur une même thématique.
- 10% du budget sont alloués aux intervenants extérieurs dont les apports sont attendus de façon privilégiée pour les groupes G2-Th1 et G3 (respectivement 46% et 41% des montants)

- n 115 porteurs de projet avec, contrairement à l'ATI, un équilibre entre les OP (53 dont 48 pour les OPC) et les chambres d'agriculture. Celles-ci sont particulièrement présentes dans 6 régions : Languedoc-Roussillon, Centre, Rhône-Alpes, PACA, Bourgogne, Auvergne et Aquitaine. Les montants des conventions avec les chambres sont cependant parfois limités.
- n La répartition des moyens financiers est concentrée sur 8 régions qui ensemble totalisent 75% de l'enveloppe 2010 (5 régions pèsent 57%). Voir carte ci-après (source : rapport Phase 1).



- n Le taux de pénétration de l'AT collectif est significatif pour 5 régions : Bourgogne, Centre, Pays de la Loire, Lorraine, Languedoc Roussillon. Il reste par contre limité (< 15%) pour certaines grandes régions ovines : Poitou-Charentess, Rhône-Alpes, Aquitaine, Auvergne.
- n La répartition dans les 3 groupes et 2 sous groupes est illustrée par le graphique page suivante :
 - n Le poids dominant du groupe 3 pour lequel l'approche collective est mobilisée, notamment pour travailler sur les coûts de production (46% des groupes et 43% des éleveurs)
 - n Le choix de travailler en collectif sur la segmentation n'est fait que par 7 régions dont 2 de façon significative : Bourgogne et Pays de la Loire. 15% des groupes et 17% des éleveurs
 - n Seuls 4 régions ont fait le pari de travailler en collectif avec les éleveurs du groupe 1, en sus des prestations déclinées dans le cadre de l'AT individuel. 12% des groupes et 11% des éleveurs. PACA représente 50% des éleveurs du groupe 1 en ATC.
 - n La thématique du groupe 2 *Amélioration des pratiques* est présente dans toutes les régions avec cependant un poids très variable (elle est absente en PACA). Elle représente 29% des groupes et 28% des éleveurs.
- n Mais au sein de ces groupes, **le libellé des thématiques retenues est extrêmement variables et portent parfois sur de sujets assez étroits** : cette dispersion, qui certes témoigne d'une vraie dynamique créatrice, pose la question des effets et des impacts des 3 réunions qui seront difficiles à évaluer.



- n Introduction
- n Compléments sur la structure du programme notifié en 2010
- n Analyse du bilan des réalisations 2010 : ATI, ATC, Investissements**
- n Programme et méthodologie de la phase 2
- n Synthèse - Conclusions

	Groupe 1 - Amélioration de la production des élevages	Groupe 2 - Amélioration des pratiques	Groupe 2 - Segmentation	Groupe 3 - Modernisation des exploitations	TOTAL
Programme notifié 2010					
Nbre d'éleveurs suivis	1628	2909	2124	710	7371
Poids relatif / groupe	22%	39%	29%	10%	100%
Taux de pénétration de l'ATI par groupe	12,5%	22,3%	16,3%	5,5%	56,6%
Programme réalisé 2010					
Nbre d'éleveurs suivis	1 452	2 608	2 033	623	6716
Poids relatif / groupe	20%	35%	28%	8%	91%
Taux de pénétration de l'ATI par groupe	11,1%	20,0%	15,6%	4,8%	51,6%
Ecart entre programme réalisé et notifié 2010					
Ecart en Nbre d'éleveurs suivis	-176	-301	-91	-87	-655
Ecart du nbre d'éleveurs suivis en %	-11%	-10%	-4%	-12%	-9%
Ecart du taux de pénétration en points	-1,4%	-2,3%	-0,7%	-0,7%	-5,0%

Commentaires

■ Le nombre total d'éleveurs suivis en 2010 en ATI est de 6 716 soit environ un éleveur éligible sur deux . Le taux de pénétration est de 51,7% soit une baisse de 5 points par rapport au programme prévu initialement (56,6%).

■ L'écart entre le programme notifié et le réalisé se solde par une baisse globale de 9% du nombre d'éleveurs suivis; celle-ci se répartit de façon équilibrée entre les 3 groupes (baisse plus limitée pour le groupe 2 segmentation). En terme de taux de pénétration, les deux baisses principales touchent le groupe 1 et le groupe 2 – Amélioration des pratiques.

TOTAL 20 REGIONS	Nbre d'éleveurs suivis	Nbre de pré-diagnostic effectués	Fréquence du pré- diagnostic
Groupe 1 - Amélioration de la production des élevages	1 452	1 451	100%
Groupe 2 - Amélioration des pratiques	2 608	2 055	79%
Groupe 2 - Segmentation	2 033	1 233	61%
Groupe 3 - Modernisation des exploitations	623	554	89%
TOTAL	6 716	5 293	79%

Commentaires

■ Assez logiquement et comme prévu dans le CTF, **100% des éleveurs affectés au groupe 1 ont bénéficié d'un pré-diagnostic**. Celui-ci permettait de déterminer d'une part le critère défini en région pour orienter l'éleveur vers ce groupe et d'autre part d'identifier les principaux bras de levier en terme de marge de progrès.

■ Pour les 3 autres groupes (ou sous-groupes, la fréquence d'un pré diagnostic varie de 60% (G2 segmentation, souvent éleveurs qui finissent un engagement de 3 ans sur cette thématique) à 90% (pour les éleveurs du groupe 3, modernisation ou installation) .

Nombre de visites effectuées par
 éleveur et en fonction des groupes

TOTAL 20 REGIONS	Nombre d'éleveurs suivis	Nombre total de visites effectuées	Nbre moyen de visites effectuées par éleveur
Groupe 1 - Amélioration de la production des élevages	1 452	8 720	6,0
Groupe 2 - Amélioration des pratiques	2 608	7 170	2,7
Groupe 2 - Segmentation	2 033	5 521	2,7
Groupe 3 - Modernisation des exploitations	623	1 675	2,7
TOTAL	6 716	23 086	3,4

Bilan des réalisations 2010 - ATC

Les données utilisées sont celles des tableaux de bord régionaux reçus début avril 2011. La seule lacune concerne les données financières de la région Centre. **On retient donc l'hypothèse que ces données sont le reflet fidèle des réalisations du programme ATC 2010.**

Bilan des réalisations ATC 2010

	Nbre de groupes	Nbre d'éleveurs	Montant €	dont Intervenant extérieur	
				Nb jours	Montant €
Amélioration de la production des élevages	29	173	68 691 €	4	800 €
Amélioration des pratiques	59	488	130 497 €	35	26 288 €
Segmentation	35	277	57 600 €	9	3 900 €
Modernisation des exploitations	69	505	123 885 €	21	15 910 €
Total	192	1 443	380 673 €	69	46 898 €

Pourcentage du programme réalisé par rapport au programme notifié – ATC 2010

	Nbre de groupes	Nbre d'éleveurs	Montant €	dont Intervenant extérieur	
				Nb jours	Montant €
Amélioration de la production des élevages	62%	46%	66%	133%	64%
Amélioration des pratiques	51%	50%	52%	35%	75%
Segmentation	58%	49%	64%	24%	46%
Modernisation des exploitations	37%	35%	39%	18%	51%
Total	47%	43%	50%	27%	62%

	Nbre de groupes	Nbre d'éleveurs
Alsace	100%	119%
Aquitaine	40%	36%
Auvergne	41%	62%
Basse-Normandie	38%	25%
Bourgogne	28%	18%
Bretagne	33%	27%
Centre	40%	36%
Champagne-Ardenne		
Franche-Comté	50%	45%
Haute-Normandie	50%	50%
Languedoc-Roussillon	70%	51%
Limousin	36%	38%
Lorraine	74%	81%
Midi-Pyrénées	17%	22%
Nord - Pas-de-Calais	100%	100%
Pays de la Loire	79%	75%
Picardie	100%	80%
Poitou-Charentes	79%	45%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	84%	56%
Rhône-Alpes	100%	100%
TOTAL 20 régions	47%	43%

 Région > Moyenne
 Région < Moyenne

- **Le bilan des réalisations 2010 fait apparaître que seule une petite moitié du programme a été réalisée : 47% des groupes pour 50% de l'enveloppe notifiée et 43% des éleveurs prévus soit un taux de pénétration de l'ATC se limitant à 11% de l'univers éligible (12 979 éleveurs). Taille moyenne des groupes : 7,5 éleveurs.**
- Si les groupes G1 et G2-Segmentation ont été constitués à environ 60%, **la mobilisation des éleveurs a été plus faible que prévue** avec respectivement seulement 46% des éleveurs attendus en G1 et 49% en G2 segmentation. La taille moyenne des groupes est de 6 éleveurs en G1 et de 8 éleveurs en G2- Segmentation.
- Le programme G2-Amélioration des pratiques a été réalisé à 51% mobilisant 50% des éleveurs attendus et 52% de l'enveloppe financière. Taille moyenne : 8 éleveurs.
- Enfin, alors que la plupart des régions avait misé sur un programme ATC consacré pour moitié aux éleveurs du groupe 3, seuls 37% des groupes ont été constitués mobilisant 35% des éleveurs attendus (505 éleveurs sur 1 444). Taille moyenne : 7,5 éleveurs.
- 216 groupes et près de 2000 éleveurs constituent l'écart entre le réalisé et le notifié, le groupe G3 représentant la moitié.
- **Il conviendra de s'interroger au cours de la Phase 2 sur les raisons de ce faible niveau des réalisations: quelle est l'origine de ces difficultés ?** Si les contraintes de calendrier ont surement jouées, plusieurs facteurs peuvent expliquer ce relatif échec : pertinence des thèmes traités, difficultés de mise en place des groupes, faible mobilisation des éleveurs , disponibilité des techniciens, compétences sur les questions traitées, etc.

Place du volet «investissements» dans le programme CPER ovin

	2009		2010		Variation en € 2010/2009
	€	%	€	%	
Animation technique	438 845	15%	452 438	10%	13 593
Appui Technique Individuel	2 224 561	75%	2 532 950	55%	308 389
Appui Technique Collectif	0	0%	760 169	17%	760 169
Total Appui technique	2 224 561	75%	3 293 119	72%	1 068 558
Investissements	263 215	9%	692 009	15%	428 794
Aides régionales	47 481	2%	150 850	3%	103 369
TOTAL CPER ovin	2 974 102	100%	4 588 416	100%	1 614 314

- n Le volet «investissements » est passé de 263 K€ en 2009 à 692 K€ en 2010 (soit +163%):
 - n Poids relatif de 15% dans le total du CPER ovin viande
 - n Mobilisation de 27% de l'enveloppe complémentaire soit +429 K€
 - n Présence dans 19 régions en 2010 au lieu de 11 régions en 2009
 - n Poids relatif > 20% dans 7 régions, compris entre 15% et 20% dans 3 régions

- n Ce volet ne fait pas partie *stricto sensu* de l'évaluation « Appui technique rénové » dans la mesure où il existe en tant que tel dans le programme CPER ovin et que sa mise en œuvre n'est pas conditionnée par les 2 volets ATI et ATC. Cependant en 2010, il avait été prévu qu'une partie de l'enveloppe complémentaire pouvait être mobilisée sur ces aides aux investissements, en les fléchant sur des projets liés à l'identification électronique (contention et matériel électronique).

Type de projets aidés et affectation de l'enveloppe complémentaire

Finalité du projet aidé	Montant engagé €	Poids relatif
Alimentation	160 712	23%
Contention	364 828	53%
Matériel pour l'identification électronique	123 412	18%
Autres types	44 407	6%
Total général	693 359	100%
dont enveloppe complémentaire	460 342	
Montant dédié à la mise en place et la mise en œuvre de l'identification électronique	488 240	

- n 71% des engagements ont été réalisés sur un projet lié à l'identification électronique (IE)
 - n Contention : la maîtrise de la contention est nécessaire pour une lecture confortable et individuelle des animaux (cornadis, case ou couloir avec portes)
 - n Matériel électronique : il s'agit d'un lecteur fixe ou portable des boucles et d'un logiciel de traitement des données sur PC ou PDA.
- n Le montant engagé sur ces deux thématiques est de 488 K€, soit 106% du montant de l'enveloppe complémentaire mobilisé sur « investissements »
- n Les chiffres globaux valident donc que l'enveloppe complémentaire a bien été utilisée pour aider des projets liés à la mise en place ou à la mise en œuvre de l'identification électronique

- n L'augmentation importante de ce volet dans la maquette de 2010 soulevait a priori plusieurs questions :
 - n Comment ce volet s'intègre t il dans la logique d'intervention ? Quels effets étaient attendus par rapport aux objectifs opérationnels du programme ?
 - n Comment interpréter l'engouement pour ce volet, alors que l'enveloppe complémentaire proposée initialement n'a pas été mobilisée totalement et que l'ATI n'a pour sa part mobilisé que 19% de l'enveloppe complémentaire.
 - n Les points faibles évidents dans ce type d'aides : le coût de gestion par dossier au regard du montant limité de l'aide, le risque de saupoudrage.
- n Le taux de pénétration de ce dispositif sur l'année 2010 (exceptionnelle en terme de montant total du fait de l'abondement) est inférieur à 5% de l'univers éligible . Les effets et les impacts à moyen terme seront donc limités même sur la durée de la programmation (estimé à 13% sur 2007-2013).
- n Mais dans la mesure où elles ont été effectivement ciblées sur «contention» et « matériel électronique » ces aides sont pertinentes par rapport à l'objectif de mise en place de l'identification électronique. L'aide a un effet classique de «plus vite» et du «mieux» (qualité des équipements mobilisés) chez le bénéficiaire, avec potentiellement aussi un effet « imitation – diffusion » chez les non bénéficiaires en 2010.
- n La profession semble particulièrement attachée à ce volet «petits investissements» qui vient compléter les projets de type de PMBE soumis à un seuil d'éligibilité assez élevé, en absence d'alternatives pour soutenir les «petits investissements» : une prise en charge de 40% d'un investissement de 4000 € semble répondre à un réel besoin et ne pas constituer un effet d'aubaine.

- n Introduction
- n Compléments sur la structure du programme notifié en 2010
- n Analyse du bilan des réalisations 2010 : ATI, ATC, Investissements
- n **Programme et méthodologie de la phase 2 : présentation et discussion**
- n Annexes

- **Objectif 2** : la phase 2 a comme objectif de réaliser une synthèse du bilan des réalisations sur la 1^{ère} année de mise en place de l'AT rénové et d'en faire **une évaluation centrée sur l'impact** au travers des indicateurs technico-économiques au niveau régional et national.

- Il s'agit de mesurer l'évolution des indicateurs de résultat et d'impact entre la situation ex-ante (période 2007-2009 et le programme affiché pour 2010) et le bilan des résultats et impacts des réalisations de l'année 2010, disponible en 2011. Un travail sur le choix des indicateurs de performances doit être conduit pour s'assurer des liens de causalité (hypothèse du « toutes choses égales par ailleurs »)

- Programme de travail prévu :
 - Collecte et analyse exhaustives des bilans 2010 des appuis techniques individuels et collectifs, basé sur les indicateurs de réalisations et de résultats . Tableaux de bord Excel sous forme de 21 onglets
 - Comparaison du bilan des réalisations 2010 avec le programme notifié et analyse des sous réalisations
 - Analyse de l'évolution des résultats technico-économique des élevages suivis en AT et recueillis **au sein des bases de données régionales et nationales.**
 - La mesure de l'impact des AT collectifs : identification des effets directs des réalisations sur l'évolution des indicateurs de résultats ? Cumul avec les effets de l'AT individuel + diversité des thématiques choisies en AT. **Il est proposé de se focaliser essentiellement sur les indicateurs de résultats et d'évaluer la cohérence , la pertinence et la pérennité du programme réalisé en 2010 sur ce volet**
 - Entretiens qualitatifs sur les 12 régions dont les **10 concernées par le zoom sur les programmes d'ATC** ::
 - **Entretiens approfondis** avec l'animateur régional et l'ingénieur régional de l'Institut de l'Elevage en charge de la gestion et de l'analyse des données. L'objectif est d'affiner l'interprétation de l'évolution des indicateurs d'impact : évaluation des effets propres au dispositif rénové et/ou des facteurs exogènes sans lien de causalités avec le déploiement en 2010 du nouveau dispositif.
 - **Une réunion de mise en débat avec le comité régional de suivi de l'appui technique** (DRAAF, FranceAgrimer, animateur régional) : sur la base d'une présentation de l'analyse conduite par les consultants, discussions sur le bilan des réalisations de chacun des 3 volets, de la mesure de l'impact sur la base des données factuelles, point forts et points faibles à améliorer en 2012 tant sur la gouvernance que sur la gestion des deux types d'AT.

Préparation de la boîte à outils : juin juillet

- Indicateurs de réalisation et de résultats par région : 2009 et 2010, par groupe
- Note de synthèse régionale du programme 2010 (MOR) : **mi juillet**
- Disponibilité attendue des BDR : **mi juillet**
- Formulation des questions évaluatives (discussion) ⇒ Diffusion après validation

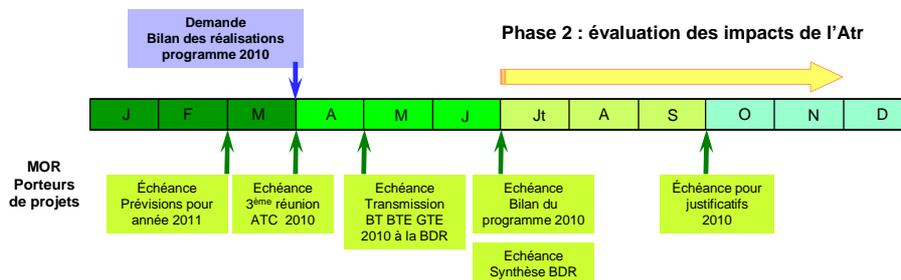
Analyse des données 2009-2010 : juillet août 2011

- Sur la base des BDR : analyse des évolutions des résultats technico-économiques selon les groupes et par région
- Mais limite de la taille des échantillons ⇒ Regroupement éventuel par bassin ?
- Analyse des synthèses qualitatives des MOR
- Benchmark avec Bovins lait sur ATC ?

Entretiens en région : septembre - octobre 2011

- 12 régions du zoom dont 8 principales sur ATC (au lieu de 10 ?)
- **Une réunion de mise en débat avec le comité régional de suivi de l'appui technique** : validation ? Convocation par DRAAF FranceAgriMer ?

Analyse, rédaction, synthèse et restitution : Novembre 2011



Objectifs stratégiques

Objectif 1 : Attractivité, accessibilité et pérennité du métier d'éleveurs ovins
Objectif 2 Une filière compétitive et un poids significatif de l'agneau français sur le marché des viandes

Indicateurs d'impacts :
I1 = Revenu du secteur ovin : écart / moyenne régionale et nationale
I2 = Tonnage d'agneau français livré au marché français

Objectifs opérationnels

Objectif 1 : disposer d'un diagnostic fiable des performances des ateliers de plus de 80 brebis
Objectif 2 : mettre en œuvre un programme opérationnel pour améliorer le résultat économique des ateliers ovins viande
Objectif 3 : gérer les composantes de l'offre (volume, qualité, période, prix) en cohérence avec une politique filière

Indicateurs de résultats
R1 = poids relatif en nombre d'éleveurs et de brebis du groupe G1
R2 = valeur de PN et SCA en fonction des 3 groupes
R3 = kg d'agneau livré par brebis aidée en fonction des 3 groupes
Voir tableau complet des indicateurs de résultats

Actions mises en œuvre

Un programme annuel et régionalisé comportant 4 volets
 > Animation technique
 > Appui technique individuel
 > Appui technique collectif
 > Aides directes aux Investissements

Indicateurs de réalisations :
R1 Ensemble des indicateurs des deux volets ATI et ATC (voir tableau de bord)
R2 : indicateurs globaux de structure du programme décliné en région
R3 Ecart entre le programme conventionné et les réalisations justifiées
R4 Evolution des réalisations régionales et nationales année n/n-1 en relation avec les moyens financiers mobilisés



Proposition d'indicateurs de résultats pour chacun des 3 groupes

Indicateurs de résultats	N° d'ordre	G1	G2	G3	Remarques
Taux de productivité numérique	1	X	X	X	
Productivité pondérale / brebis	2	X	X	X	à filtrer
Nombre d'agneaux / UTAO	3	X	X	X	à valider au cas par cas
Productivité pondérale / UTAO	4	X	X	X	à valider au cas par cas
Solde sur coût alimentaire	5		X	X	
Marge brute par brebis	6			X	
Coût de production du kilo d'agneau	7			X	
Nbre d'indicateurs de résultats					
Minimum		2	3	5	
Maximum		4	5	7	

après concertation avec Institut de l'Élevage

Mai 2011 : demande aux MOR de renseigner pour chacun des éleveurs dans la BDR le groupe d'appartenance et la thématique suivie en 2010

Bilan des annonces concernant la disponibilité des indicateurs de résultats

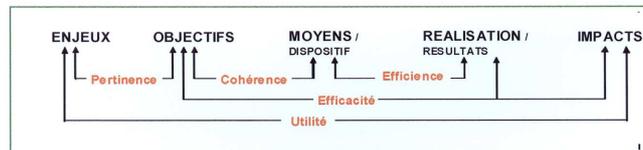
- n Sur la base des tableaux de bord reçus au 1^{er} avril 2011
- n La rubrique « Nombre de bilans potentiellement disponibles au 30 avril 2011 », en % des objectifs assignés par le CTF :
 - n Elle a été renseignée **par 18 régions** sur 20 : absence de données pour Haute-Normandie et Picardie.
 - n **Si ces informations fournies par les MOR se concrétisent**, le bilan apparaît satisfaisant en terme de remontée des indicateurs de résultats en fonction des groupes

	Objectifs en %	Potentiel de remontée au sein des BDR	
		En nombre	En % du nombre d'éleveurs suivis
Groupe 1	100% BTE	1 403	97%
Groupe 2 Amélioration des pratiques	50% BTE	1 272	49%
Groupe 2 - Segmentation	50% BTE	958	47%
Groupe 3	50% GTE	346	56%

Bilan par région concernant la disponibilité des indicateurs de résultats

	Groupe 1	Groupe 2 Amélioration des pratiques	Groupe 2 Segmentation	Groupe 3 Modernisation
Rappel Objectifs	100% BTE	50% BTE	50% BTE	50% GTE
Alsace	100%	53%	aucun éleveur en G2 Seg	50%
Aquitaine	100%	50%	aucun éleveur en G2 Seg	100%
Auvergne	100%	50%	50%	51%
Basse-Normandie	aucun éleveur en G1	52%	75%	86%
Bourgogne	96%	68%	53%	56%
Bretagne	100%	59%	41%	85%
Centre	100%	52%	63%	100%
Champagne-Ardenne	87%	61%	74%	60%
Franche-Comté	100%	100%	100%	100%
Haute-Normandie	non renseigné	non renseigné	non renseigné	non renseigné
Languedoc-Roussillon	100%	51%	51%	51%
Limousin	100%	50%	50%	50%
Lorraine	100%	100%	100%	100%
Midi-Pyrénées	97%	48%	26%	74%
Nord - Pas-de-Calais	100%	100%	100%	aucun éleveur en G3
Pays de la Loire	100%	68%	58%	63%
Picardie	non renseigné	non renseigné	non renseigné	non renseigné
Poitou-Charentes	65%	30%	32%	21%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	100%	49%	50%	50%
Rhône-Alpes	100%	50%	50%	50%
TOTAL 20 régions	97%	49%	47%	56%

- n Introduction de **5 questions** évaluatives dans la méthodologie de l'évaluation : une demande faite lors de la réunion de Février 2011
- n Elaboration de ces questions :
 - n En fonction de la logique d'intervention définie en Phase 1 (voir rappel ci-dessus)
 - n Sur la base des cinq mots clés de l'évaluation :
 - n **Pertinence** : rapport entre les enjeux et les objectifs affichés
 - n **Cohérence** : rapport entre les objectifs affichés et les actions et les moyens mis en place
 - n **Efficacité** : rapport entre les objectifs affichés et le bilan des réalisations et des résultats
 - n **Efficience** : rapport entre les moyens mobilisés (financiers et humains) et le bilan des réalisations et des résultats
 - n **Utilité** : rapport entre les résultats et les impacts et les objectifs affichés initialement



n **Pertinence** :

- n Dans quelle mesure le programme de l'AT ovin rénové répondait-il aux enjeux du secteur ovin de votre région ?
- n Si les enjeux ont été identifiés précisément, les objectifs opérationnels définis dans la logique d'action répondent-ils à ces enjeux régionaux ? Existe-t-il d'autres objectifs opérationnels qui ne sont pas pris en compte ?
- n Le programme AT ovin rénové est-il innovant : 4 volets, identité des porteurs de projets ?

n **Cohérence (interne et externe)** :

- n Dans quelle mesure la structure du programme d'AT ovin en 4 volets (Animation technique, ATI, ATC, Investissements) et le CTF sont-ils susceptibles de répondre aux objectifs opérationnels affichés ? L'équilibre entre les volets est-il cohérent par rapport aux objectifs ?
- n Dans quelle mesure le fléchage groupe – thématique et l'introduction de l'ATC permettent-ils de mieux répondre aux objectifs opérationnels ?
- n Y-a-t-il d'autres dispositifs qui concourent ou auraient pu concourir à atteindre les objectifs ? Lesquels ?
- n Par rapport aux autres dispositifs existants (ex : aides PAC 1^{er} et 2^{ème} pilier, autres dispositifs d'intervention) comment s'articule le programme mis en place : existence de synergies, d'incohérences, absence de liens...
- n Le programme permet-il de mieux mobiliser au sein des régions les compétences disponibles pour répondre aux besoins des ateliers ovins ? En quoi ce programme rénové a-t-il permis de mieux mobiliser les éleveurs sur l'intérêt de la démarche d'AT ?



n Efficacité :

- n Dans quelle mesure le bilan des réalisations 2010 présenté ci-dessus est-il susceptible de constituer une 1^{ère} étape pour progresser vers les objectifs opérationnels et stratégiques ?
- n Dans quelle mesure les indicateurs de réalisations et de résultats devraient-ils progresser pour constituer, selon vous, une avancée significative vers les objectifs affichés, notamment les objectifs stratégiques ?
- n Quels liens de causalité directe existe-t-il entre l'évolution des indicateurs de résultats et d'impacts et le bilan des réalisations ? Quel est le poids des facteurs exogènes sur lesquels le programme AT rénové n'intervient pas ?

■ Efficience :

- Dans quelle mesure le bilan des réalisations et des résultats enregistré en 2010 est-il cohérent avec l'importance des moyens mobilisés (humains et financiers) ?
- Quels sont, selon vous, les facteurs limitant dans la mise en œuvre du programme susceptibles d'expliquer le bilan des résultats ?

■ Utilité :

- Dans quelle mesure les résultats de 2010 et leurs impacts (revenu et volume de production) répondent ils aux objectifs stratégiques assignés au programme ?
- Les indicateurs choisis mesurés sur la campagne 2010 sont ils susceptibles de juger de l'utilité du programme ?
- Si non et au regard l'ancienneté des programmes d'appui technique en ovins viande, quelle serait, selon vous, la méthode à retenir pour juger de cette utilité ?



n Introduction

- n Compléments sur la structure du programme notifié en 2010
- n Analyse du bilan des réalisations 2010 : ATI, ATC, Investissements
- n Programme et méthodologie de la phase 2
- n Annexes

Structure régionale du programme AT collectif réalisé en 2010

	Nbre de groupes	Nbre d'éleveurs	Taille moyenne des groupes	Groupes				Eleveurs				Nbre total d'éleveurs en ATC	Taux de pénétration
				G1	G2-1	G2-2	G3	G1	G2-1	G2-2	G3		
Alsace	2	19	10	0	1	0	1	0	8	0	11	19	23%
Aquitaine	2	16	8	0	1	0	1	0	8	0	8	16	4%
Auvergne	14	126	9	0	2	7	5	0	12	70	44	126	10%
Basse-Normandie	3	18	6	0	2	0	1	0	12	0	6	18	9%
Bourgogne	13	113	9	0	7	3	3	0	71	22	20	113	17%
Bretagne	1	8	8	0	0	1	0	0	0	8	0	8	5%
Centre	12	96	8	0	7	2	3	0	56	16	24	96	20%
Champagne-Ardenne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%
Franche-Comté	1	9	9	0	0	0	1	0	0	0	0	9	6%
Haute-Normandie	2	20	10	0	1	0	1	0	10	0	10	20	11%
Languedoc-Roussillon	19	124	7	6	3	4	6	30	24	28	42	124	21%
Limousin	20	126	6	5	7	0	8	32	45	0	49	126	10%
Lorraine	14	161	12	0	6	0	8	0	90	0	71	161	34%
Midi-Pyrénées	15	114	8	0	2	1	12	0	14	7	93	114	5%
Nord - Pas-de-Calais	1	8	8	0	0	0	1	0	0	0	8	8	6%
Pays de la Loire	15	134	9	1	5	7	2	9	42	70	13	134	40%
Picardie	3	24	8	0	0	0	3	0	0	0	24	24	10%
Poitou-Charentes	11	63	6	0	3	2	6	0	24	8	31	63	4%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	26	156	6	15	0	4	7	90	0	24	42	156	11%
Rhône-Alpes	18	108	6	2	12	4	0	12	72	24	0	108	11%
TOTAL 20 régions	192	1 443	8	29	59	35	69	173	488	277	505	1 443	11%

Nombre de porteurs de projets, par type et par région. Montant moyen des conventions.

	OPC	OPNC	Chambre d'Agriculture	Autres (GDS, OS)	Total	Montant notifié Cumul ATI et ATC	Moyenne
Limousin	7	1	1	0	9	418 150	46 461
Midi-Pyrénées	9	3	5	3	20	696 450	34 823
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4	1	6	1	12	269 550	22 463
Pays de la Loire	4	0	1	0	5	110 700	22 140
Haute-Normandie	1	0	1	0	2	43 950	21 975
Rhône-Alpes	4	0	6	1	11	209 675	19 061
Poitou-Charentes	9	5	4	0	18	336 250	18 681
Picardie	1	1	2	0	4	71 800	17 950
Auvergne	8	1	4	1	14	232 800	16 629
Lorraine	4	1	4	0	9	134 560	14 951
Alsace	0	0	1	0	1	14 450	14 450
Bourgogne	5	0	4	1	10	141 029	14 103
Bretagne	2	0	1	0	3	42 100	14 033
Languedoc-Roussillon	6	0	5	2	13	176 200	13 554
Basse-Normandie	3	0	3	0	6	54 550	9 092
Aquitaine	5	0	4	0	9	80 100	8 900
Franche-Comté	2	0	1	0	3	26 400	8 800
Champagne-Ardenne	4	0	3	0	7	59 350	8 479
Centre	8	2	8	2	20	144 355	7 218
Nord - Pas-de-Calais	3	3	2	0	8	30 700	3 838
TOTAL 20 régions	89	18	66	11	184	3 293 119	17 897

Région	OPC	OPNC	Chambre d'Agriculture	Autres (GDS, OS)	Total	Montant notifié ATC	Poids relatif	Montant moyen €
Limousin	3	0	3	2	8	140 000 €	18,4%	17 500
Midi-Pyrénées	5	2	3	1	11	92 200 €	12,1%	8 382
Languedoc-Roussillon	3	0	5	2	10	75 700 €	10,0%	7 570
Pays de la Loire	3	0	0	0	3	71 300 €	9,4%	23 767
Centre	5	1	4	1	11	56 855 €	7,5%	5 169
Rhône-Alpes	4	0	4	1	9	47 225 €	6,2%	5 247
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4	1	6	1	12	43 500 €	5,7%	3 625
Picardie	1	1	2	0	4	43 200 €	5,7%	10 800
Bourgogne	3	0	4	1	8	42 179 €	5,5%	5 272
Lorraine	1	1	4	0	6	36 310 €	4,8%	6 052
Basse-Normandie	6	0	2	0	8	31 500 €	4,1%	3 938
Auvergne	3	0	4	0	7	28 500 €	3,7%	4 071
Haute-Normandie	1	0	1	0	2	11 500 €	1,5%	5 750
Poitou-Charentes	3	2	2	0	7	10 000 €	1,3%	1 429
Alsace	0	0	1	0	1	7 700 €	1,0%	7 700
Aquitaine	0	0	5	0	5	7 500 €	1,0%	1 500
Bretagne	0	0	1	0	1	7 500 €	1,0%	7 500
Franche-Comté	0	0	1	0	1	5 000 €	0,7%	5 000
Nord - Pas-de-Calais	0	0	1	0	1	2 500 €	0,3%	2 500
Champagne-Ardenne	0	0	0	0	0	0 €	0,0%	0
TOTAL 20 régions	45	8	53	9	115	760 169 €	100,0%	6 610

- n 115 porteurs de projet avec, contrairement à l'ATI, un équilibre entre les OP (53 dont 48 pour les OPC) et les chambres d'agriculture. Celles-ci sont particulièrement présentes dans 6 régions : Languedoc-Roussillon, Centre, Rhône-Alpes, PACA, Bourgogne, Auvergne et Aquitaine. Les montants des conventions avec les chambres sont cependant parfois limités.
- n La répartition des moyens financiers est concentrée sur 8 régions qui ensemble totalisent 75% de l'enveloppe 2010 (5 régions pèsent 57%). Voir carte ci-après (source : rapport Phase 1).

	Nbre de groupes	Nbre d'éleveurs	Taille moyenne des groupes	Groupes			Eleveurs			Nbre total d'éleveurs en ATC	Taux de pénétration		
				G1	G2-1	G2-2	G3	G1	G2-1			G2-2	G3
Alsace	2	16	8	0	1	0	1	0	8	0	8	16	19%
Aquitaine	5	45	9	0	3	0	2	0	27	0	18	45	11%
Auvergne	34	204	6	0	8	9	17	0	48	54	102	204	15%
Basse-Normandie	8	72	9	1	2	0	5	9	18	0	45	72	38%
Bourgogne	46	619	13	0	16	16	14	0	207	217	195	619	95%
Bretagne	3	30	10	0	1	1	1	0	10	10	10	30	20%
Centre	30	270	9	0	13	5	12	0	117	45	108	270	56%
Champagne-Ardenne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%
Franche-Comté	2	20	10	0	0	0	2	0	0	0	20	20	14%
Haute-Normandie	4	40	10	0	2	0	2	0	20	0	20	40	22%
Languedoc-Roussillon	27	243	9	8	9	4	6	72	81	36	54	243	41%
Limousin	56	336	6	10	17	0	29	60	102	0	174	336	26%
Lorraine	19	200	11	0	6	0	13	0	72	0	128	200	43%
Midi-Pyrénées	86	516	6	5	17	6	58	30	102	36	348	516	24%
Nord - Pas-de-Calais	1	9	9	0	0	0	1	0	0	0	9	9	7%
Pays de la Loire	19	178	9	1	2	9	7	10	28	88	52	178	53%
Picardie	3	30	10	0	0	0	3	0	0	0	30	30	12%
Poitou-Charentes	14	140	10	0	6	2	6	0	60	20	60	140	10%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	31	279	9	20	0	4	7	180	0	36	63	279	20%
Rhône-Alpes	18	108	6	2	12	4	0	12	72	24	0	108	11%
TOTAL 20 régions	408	3 355	8	47	115	60	186	373	972	566	1 444	3 355	26%

- n Voir commentaires page suivante

TOTAL 20 REGIONS	Nbre d'éleveurs suivis	Nbre de pré-diagnostic effectués	Nbre total de visites effectuées	Nbre moyen de visites effectuées par éleveur	Nbre de bilans potentiellement disponible au 30 Avril 2011	Rappel objectif	Cumul des déclaratifs des régions au 30 Avril 2011
Group 1 - Amélioration de la production des élevages	1 452	1 451	8 720	6,0	1403	100% BT	97%
Group 2 - Amélioration des pratiques	2 608	2 055	7 170	2,7	1 272	50% BTE	49%
Group 2 - Segmentation	2 033	1 233	5 521	2,7	958	50% BTE	47%
Group 3 - Modernisation des exploitations	623	554	1 675	2,7	346	50% GTE	56%
TOTAL	6 716	5 293	23 086	3,4	3 979	-	
Taux de pénétration de l'ATI	52%						

MAQUETTE FINANCIERE **Montant minimum à maintenir en 2011 (hors enveloppe complémentaire)** **2 228 326 €**

MAQUETTE FINANCIERE	Montant 2009		Montant 2010		Evolution 2010/2009		Montant 2011
	Réalisé	Accordé 07/2010	Notifié	€	%	Prévisions	
Animation technique	438 845 €	467 319 €	452 438 €	13 593 €	3%	466 006 €	
AT individuel	2 223 661 €	2 819 111 €	2 532 950 €	309 289 €	14%	2 411 905 €	
AT collectif	0 €	870 215 €	760 169 €	760 169 €	-	674 202 €	
Investissements	261 114 €	625 340 €	693 009 €	431 695 €	165%	714 350 €	
Aides régionales	47 481 €	93 596 €	93 596 €	46 115 €		47 745 €	
TOTAL	2 971 101 €	4 875 581 €	4 532 162 €	1 561 061 €	53%	4 314 208 €	
	dont enveloppe complémentaire					1 338 335 €	

LES PORTEURS DE PROJET (uniquement ATI et ATC)

Nbre de structures ayant conventionné (yc simple notification)	2010				2011
	Nbre de conventions	Montant < 23 K€	Montant compris entre 23K€ et 50 K€	Montant > 50 K€	Prévisions
OPC	89	54	19	13	70
OPNC	18	13	5	0	11
Chambre d'Agriculture	66	65	1	0	53
Autres (GDS, OS)	11	11	0	0	10
TOTAL	184	143	25	13	144

AT INDIVIDUEL	Programme notifié 2010		Programme 2011 Prévisions		Evolution 2011/2010	
	Nbre d'éleveurs suivis	Montant €	Nbre d'éleveurs	Montant €	Nbre d'éleveurs	Montant €
Groupe 1 - Amélioration de la production des élevages	1 620	729 000 €	1 749	787 050 €	8%	58 050 €
Groupe 2 - Amélioration des pratiques	2 908	927 950 €	2 602	836 800 €	-11%	-91 150 €
Groupe 2 - Segmentation	2 122	636 600 €	1 697	509 100 €	-20%	-127 500 €
Groupe 3 - Modernisation des exploitations	707	237 000 €	836	283 700 €	18%	46 700 €
TOTAL	7 357	2 530 550 €	6 884	2 416 650 €	-6%	-113 900 €
Taux de pénétration de l'ATI	56,7%		53,0%			

Bilan des réalisations 2010	Nbre d'éleveurs suivis	Nbre de pré-diagnostic effectués	Nbre total de visite effectuées	Nbre moyen de visites effectuées par éleveur	Nbre de bilans potentiellement disponible au 30 Avril 2011	Rappel objectif	% de l'objectif probablement réalisé au 30 Avril 2011
Groupe 1 - Amélioration de la production des élevages	1 452	1 451	8 720	6,0	1 403	100% BT	97%
Groupe 2 - Amélioration des pratiques	2 608	2 055	7 170	2,7	1 272	50% BTE	49%
Groupe 2 - Segmentation	2 033	1 233	5 521	2,7	958	50% BTE	47%
Groupe 3 - Modernisation des exploitations	623	554	1 675	2,7	346	50% GTE	56%
TOTAL	6 716	5 293	23 086	3,4	3 979	-	100
Taux de pénétration de l'ATI	51,7%						

AT COLLECTIF	Programme notifié 2010				
	Nbre de groupes	Nbre d'éleveurs	Montant €	dont Intervenant extérieur	
				Nb jours	Montant €
Amélioration de la production des élevages	47	112	103 925 €	3	1 250 €
Amélioration des pratiques	115	823	249 218 €	99	35 108 €
Segmentation	60	479	89 824 €	37	8 400 €
Modernisation des exploitations	186	1 241	317 202 €	116	31 250 €
Total	408	2 655	760 169 €	255	76 008 €

AT COLLECTIF	Programme réalisé 2010				
	Nbre de groupes	Nbre d'éleveurs	Montant €	dont Intervenant extérieur	
				Nb jours	Montant €
Amélioration de la production des élevages	29	143	68 691 €	4	800 €
Amélioration des pratiques	59	444	130 497 €	35	26 288 €
Segmentation	35	249	57 600 €	9	3 900 €
Modernisation des exploitations	69	455	123 885 €	21	15 910 €
Total	192	1 291	380 673 €	69	46 898 €

AT COLLECTIF	Prévisions 2011				
	Nbre de groupes	Nbre d'éleveurs	Montant €	dont Intervenant extérieur	
				Nb jours	Montant €
Amélioration de la production des élevages	52	367	125 941 €	16	9 100 €
Amélioration des pratiques	94	727	246 016 €	81	51 550 €
Segmentation	33	267	69 097 €	27	8 750 €
Modernisation des exploitations	90	637	218 498 €	59	24 500 €
Total	269	1 998	659 552 €	183	93 900 €

Date	FranceAgriMer Gestion CPER ovin	Evaluation AT ovin rénové
28 février 2011	Remontée des TdB en DRAAF	
31 mars 2011	Remontée des TdB vers Unités gestion CPER FranceAgriMer	Communication des 20 TdB → Validation ou demande de compléments Finalisation analyse du programme mis en place en 2010 (ATC) → Rapport Phase 1 Analyse du bilan des réalisations 2010 Analyse de la disponibilité des indicateurs de résultats 2010 Structure du programme 2011
Avril 2011	Réunion de travail 21 avril	Validation avec les MOR de la disponibilité des indicateurs de résultats selon tableau du rapport Phase 1 (groupes G1, G2, G3) Rapport d'étape (fin Avril)
30 Avril 2011	Remontée des résultats vers BDN	Travail sur les outils d'évaluation mobilisés en Phase 2 : - Tableaux des résultats (BT, BTE, GTE) - Questions évaluatives - Méthode d'évaluation de l'ATC
Mai 2011		Validation par région de la disponibilité des résultats sur 2009 et 2010 par groupe et selon les indicateurs définis Validation situation ex ante et ex post par groupe et de la structuration des données
30 juin	Disponibilité des BDN : résultats 2010	Récupération des BDN : résultats 2009 et 2010 à échantillon constant et par groupe
Juillet 2011 Lancement Phase 2	Récupération des BDN Comité de Pilotage (ou comité technique sur programme phase 2)	Analyse du bilan des résultats sur base des données chiffrées Validation méthodologie et programme Phase 2

	2009	2010	2011	2012	2013
G1	∅	100% BT	100% BT	⊗	
			100% BT	100% BT	⊗
G2	x% BTE	50% BTE	⊗	50% BTE	⊗
	x% BTE		50% BTE	⊗	
G3	x% GTE	50% GTE	⊗	50% GTE	
	x% GTE		50% GTE	⊗	50% GTE

- Situation ex ante : indicateurs de résultats avant la mise en œuvre des actions du programme
- Situation ex post : indicateurs de résultats après la mise en œuvre des actions du programme
- ⊗ n / n-2 } Mesure des effets et des impacts de l'année n en semestre 2 de l'année n+1 si les données sont disponibles au 30 juin n+1.
- ⊗ n / n-1 }



ETUDES et CONSEILS
MARKET RESEARCH and CONSULTANCY

Animateurs régionaux des Réseaux d'élevage ovins viandes – réalisations des BDR



Animateurs régionaux	Régions couvertes
Catherine DELVALLE	Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Haute-Normandie, Basse-Normandie
Carole JOUSSEINS	Midi-Pyrénées, Aquitaine
Vincent BELLET	Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Bretagne
Gilles SAGET	Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne, Ile de France, Franche-Comté
Gérard SERVIERE	Auvergne, Bourgogne, Loire, Rhône
Jean-François BATAILLE	Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Sud Rhône-Alpes
Louis-Marie CAILLEAU	Limousin, Centre